

## Stellaire des marais : une plante menacée des prairies humides



*Stellaria palustris* est une plante dont le nom signifie littéralement « étoile des marais ». Elle se développe dans certaines prairies humides de vallées, en plaine et dans la montagne jurassienne. C'est une espèce considérée comme vulnérable en France et en Franche-Comté, en raison de sa régression continue. À ce titre, elle a fait l'objet d'un état des lieux ces dernières années en Franche-Comté, mené par le Conservatoire botanique national de Franche-Comté – Observatoire régional des Invertébrés (CBNFC-ORI) et ses partenaires.



■ Stellaire des marais © A. Piguet



■ Prairies et fossés favorables à la stellaire des marais dans le Haut-Doubs © A. Piguet

C'est une plante de la famille des Caryophyllacées, comme le silène enflé ou le lychnide fleur de coucou. Bien que pouvant atteindre 70 cm de haut, la stellaire des marais est une plante relativement discrète, sa tige étant tellement grêle qu'elle doit s'appuyer sur les autres plantes pour gagner la lumière. Elle se repère à ses fleurs blanches, formées de cinq pétales disposés en étoile et à la teinte glauque (vert bleuté) de sa tige et de ses feuilles. Elle s'observe surtout durant les mois de mai à juillet, principalement dans les prairies

alluviales inondables et dans une moindre mesure dans les prairies marécageuses plus ou moins tourbeuses bordant les marais d'altitude.

### Répartition et évolution

Disparue de Suisse et en danger dans plusieurs territoires voisins (Alsace, Bourgogne, Rhône-Alpes), la stellaire des marais méritait un bilan en Franche-Comté. Celui-ci a été réalisé en 2020-21 par le CBNFC-ORI, aidé par la Société botanique

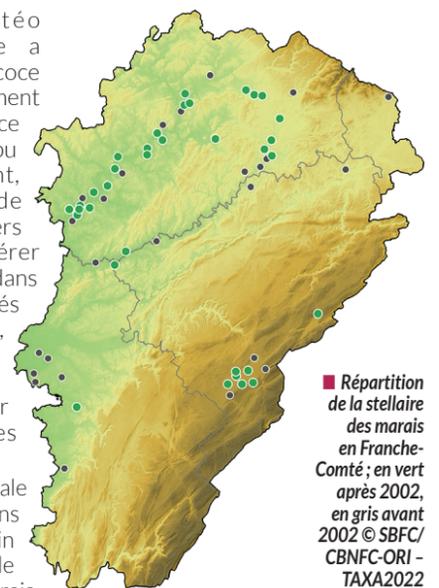
de Franche-Comté. Ce type d'étude permet de statuer sur l'évolution de la plante à l'échelle du territoire étudié et de définir en conséquence des mesures de conservation adéquates (voir encart ci-dessous). Historiquement, la majorité des populations se situent le long de la Saône (70), en intégrant la basse vallée de la Lanterne (70). Mais d'autres populations se rencontrent également dans la moyenne vallée de la Lanterne (70), dans la moyenne et basse vallée de l'Ognon (25-70), dans la basse vallée du Doubs et en Bresse jurassienne (39). Dans le Doubs, le bassin du Dugeon constitue le bastion de l'espèce ; mais la stellaire se retrouve aussi dans la plaine alluviale vers Morteau (les Fins).

En 2020, la météo particulièrement radieuse a permis une fauche plus précoce de nombreux sites habituellement humides sur lesquels la présence de la stellaire n'a donc pas pu être vérifiée. Globalement, l'inventaire a permis de retrouver l'espèce dans un tiers des localités et de considérer comme possible sa présence dans un autre tiers des sites visités (mais déjà fauchés). Ailleurs, l'espèce n'a pas été revue (disparition des habitats, manque d'informations pour retrouver précisément les stations...).

Cependant, cette situation globale est réellement hétérogène dans le détail des territoires. Le bassin du Dugeon est par exemple le secteur où la stellaire des marais est la mieux préservée. Dans la vallée de la Saône, au moins un tiers des localités n'est plus favorable (milieux altérés). Enfin, l'espèce a disparu dans la basse vallée du Doubs en raison de modifications apportées aux prairies, et les stations bressanes n'ont pas pu être retrouvées à ce jour, laissant supposer sa disparition dans le département du Jura.

### Quel avenir pour la stellaire ?

Au regard de l'importance des populations de stellaire des marais de Franche-Comté pour le maintien de l'espèce à l'échelle du bassin versant Saône-Rhône, la



■ Répartition de la stellaire des marais en Franche-Comté ; en vert après 2002, en gris avant 2002 © SBFC/CBNFC-ORI - TAXA2022

préservation des localités franc-comtoises de cette plante est essentielle. Une politique de soutien à l'élevage, activité déterminante de l'usage des prairies, est une priorité, surtout en contexte de plaine où celles-ci régressent régulièrement. Cela passe aussi, autant que possible, par le maintien de pratiques agro-pastorales traditionnelles (fauche tardive, quasi-absence de fertilisation) nécessitant souvent de recourir à des dispositifs d'aide comme les mesures agro-environnementales et climatiques.

Article rédigé par Marc Vuilleminot (CBNFC-ORI)

### La conservation de la flore au CBNFC-ORI

L'une des missions du CBNFC-ORI est d'œuvrer pour la conservation des espèces et des milieux naturels remarquables. Son intervention consiste d'abord à identifier ces derniers dans des listes hiérarchisant les enjeux du territoire ; on parle notamment de « listes rouges » pour les espèces, indiquant pour chacune son risque de disparition.

La stratégie d'action consiste ensuite à s'intéresser plus finement aux espèces menacées, en menant une étude consistant, pour chacune, à dresser un bilan des connaissances. Cela suppose de recueillir et d'analyser les données historiques et anciennes de présence de ces espèces, pour pouvoir apprécier l'évolution de la situation grâce à un retour sur le terrain. Celui-ci est l'occasion aussi de décrire leurs conditions de développement (types de milieux occupés, substrats, gestion), d'identifier les menaces et finalement de caractériser l'état de conservation de ces populations.

Ainsi, toutes ces informations orientent sur l'urgence et l'ampleur des mesures à déployer :

- ▶ Simple "porter à connaissance" aux propriétaires et gestionnaires des parcelles ;
- ▶ Accompagnement de ces acteurs pour rechercher des solutions techniques et financières pour assurer le maintien de l'espèce ;
- ▶ Mise en œuvre de suivi plus ou moins régulier des populations pour connaître leur dynamique ;
- ▶ Récolte et congélation des semences de l'espèce pour garantir sa sauvegarde, voire culture et multiplication de la plante en jardin botanique.



■ Recensement de la stellaire des marais © M. Vuilleminot

### Les prairies humides, des réservoirs de biodiversité en péril

La régression des prairies permanentes, en particulier en plaine, s'est fortement accentuée depuis ces dernières décennies, du fait de divers facteurs socio-économiques, au point que ces habitats sont parmi ceux qui subissent l'une des menaces les plus fortes en France métropolitaine. Parmi les nombreux types de prairies existant, les prairies humides (alluviales, inondables, ou en connexion avec les secteurs de marais ou de tourbières) constituent des enjeux de conservation très élevés. Parce qu'elles jouent un rôle écologique fondamental (zones humides), parce qu'elles se composent de cortèges floristiques très originaux, mais aussi parce que ce sont des habitats essentiels pour de nombreuses espèces végétales et animales, souvent menacées.

En Franche-Comté, plusieurs plantes patrimoniales sont étroitement liées à ces milieux : stellaire des marais, fritillaire pintade, orchis à fleurs lâches, violette élevée, nivéole d'été, germandrée d'eau ou gratiolo officinale. Pour la faune, citons le cuivré des marais pour les insectes, et le courlis cendré et le râle des genêts pour les oiseaux.

Ces écosystèmes agropastoraux humides ont été ou sont encore, pour partie, affectés par :

- La modification des régimes hydriques (accentuée par le changement climatique) ;
- Les mutations sylvicoles : plantation en peupliers ;
- L'artificialisation des sols : exploitation des ressources en granulats (gravières, sablières) et urbanisation ;
- Les mutations agricoles : drainage en vue de leur « amélioration » agronomique, fertilisation, augmentation de la fréquence de fauche, pâturage de fin de saison trop intensif, sursemis, conversion en prairies temporaires voire en terres arables ou à l'inverse abandon de ces terrains difficilement mécanisables conduisant à leur enfrichement, remblaiement des dépressions humides.

Actuellement, en plaine, la plus forte pression sur les agrosystèmes pastoraux humides réside dans leur retournement au profit de cultures estivales (maïs, soja...).



■ Gratiolo officinale © M. Vuilleminot